

La Synthèse de l'Obs

Numéro 17 du 8 février 2021

La synthèse change de nom pour s'ouvrir plus largement au suivi de la situation économique des acteurs du spatial, tout en faisant un focus particulier sur les impacts liés à la COVID-19

EVOLUTION DE LA SITUATION : PLAN DE RELANCE, les Appels à Projets (AAP) sont lancés

La période du 14 décembre 2020 au 8 février 2021 se caractérise par la publication fin janvier sur la plate-forme achats du CNES des cinq Appels à Projets collaboratifs du volet B du Plan de Relance ainsi que par celle de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du volet D (plan nano-satellites). Une page Web dédiée au Plan de Relance a été créée sur le site internet du CNES (lien vers le site : [ICI](#)). Cette page précise également le lien vers la plate-forme achats dans laquelle figurent les textes des appels.

Evolution de la situation à l'international

En Allemagne, comme partout en Europe le secteur spatial est ralenti malgré les aides toujours en vigueur outre-Rhin pour combler les défauts de trésorerie. On note trois sujets d'actualité :

- le non-renouvellement par OHB d'une partie de la Constellation GALILEO au profit d'ADS et de TAS ;
- les moteurs des micro-lanceurs RFA de OHB et SPECTRUM d'IAT (ISAR Aerospace Technologies) actuellement testés à Kiruna ;
- l'Intelligence Artificielle avec un accord entre l'ESA et le DFKI (Deutsch Forschung für Kunst Intelligent, centre allemand de recherche en Intelligence artificielle).

En Inde, on constate une reprise de l'économie avec l'autorisation des déplacements entre les différents états indiens. Les activités de l'ISRO se poursuivent sans impact majeur de la COVID. Le salon aéronautique Aero India s'est tenu du 3 au 5 février en présentiel.

Aux USA, Virgin Orbit réussit le premier lancement aéroporté du LauncherOne en plaçant 10 cubesats en orbite basse. Le premier vol sans équipage du 4^{ème} New Shepard de Blue Origin est couronné de succès. SpaceX déploie 143 satellites en un seul lancement.

Il convient également de souligner que la clôture du mandat de Donald Trump est marquée par deux nouvelles publications touchant au domaine spatial. L'OSTP (Office of Science and Technology Policy) a publié, en collaboration avec diverses agences fédérales (notamment la NASA, les Départements de la Défense, du Transport, du Commerce, d'État et de l'Intérieur), une feuille de route relative à la réduction du nombre de débris spatiaux et le CEA (Council of Economic Advisers) a publié son rapport annuel au sein duquel il a consacré un passage entier à la politique spatiale et à sa contribution au leadership américain.

En France, la période du 14 décembre au 8 février se caractérise par la première phase de mise en œuvre du Plan de Relance Spatial (publication sur la plate-forme achats du CNES des Appels à Projets du volet B et de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du volet D).

Le National Defense Authorization Act for fiscal year 2021 (<https://docs.house.gov/billsthisweek/20201207/CRPT-116hrpt617.pdf>) a été voté par la Chambre des Représentants américaine en début d'année. **Les Maîtres d'œuvre Industriels en analysent les impacts sur leurs futures ventes à l'export.**

Concernant les activités manufacturières, l'année 2020 se termine de façon contrastée.

Si certains industriels ont réussi à préserver leurs résultats, l'ensemble du secteur a connu une réduction de ses capacités d'auto-investissement.

Concernant les industriels du domaine des services, plusieurs sociétés ont vu leurs activités de services de surveillance environnementale progresser. Certains clients, ne pouvant plus envoyer des agents sur place pour des mesures in situ, ont en effet concrétisé l'achat de prestations de services utilisant des données satellitaires.

Les laboratoires scientifiques signalent toujours le problème des campagnes aéroportées qui ne peuvent avoir lieu en raison de la fermeture des frontières. Pour la même raison, certains sites techniques ne sont pas accessibles.

A l'issue d'une année 2020 impactée par la crise sanitaire, le plan de relance intervient de façon opportune pour soutenir la compétitivité des entreprises françaises, à un moment où leur capacité d'autofinancement est limitée et dans un contexte de concurrence exacerbée.